

CHEF(FE) DE PROJET AMENAGEMENT

Cadre d'emploi des attachés / ingénieurs ou par voie contractuelle

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT URBAIN ET DE L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

La Direction du Développement Urbain et de l'Aménagement de l'Espace est à la recherche d'un(e) Chef(fe) de projet pour piloter les projets stratégiques d'aménagement et de renouvellement urbain sur le territoire.

A 45 minutes de Paris en TGV, la ville de Vendôme, sous-préfecture du département, est un pôle de centralité structurant au cadre de vie envié. Ville d'Art et d'Histoire, Vendôme possède un patrimoine naturel et bâti remarquable que tout projet urbain se doit de mettre en valeur et prolonger.

Les projets que vous piloterez portent essentiellement sur la ville-centre, mais aussi possiblement sur l'ensemble du territoire de la communauté d'agglomération ; En effet, les services sont mutualisés entre commune de Vendôme et communauté d'agglomération Territoires Vendômois.

VOS PRINCIPALES MISSIONS :

Sous la responsabilité de la Responsable du Pôle Opérationnel, vous pilotez des opérations d'aménagement stratégiques : requalification de friches et d'îlots en cœur de ville, aménagement d'espaces publics majeurs, opérations d'habitat et de développement économique...

Vous travaillez en mode projet au sein de la collectivité. Votre mission s'étendra du montage des opérations à leur livraison. Vous assurerez la mise en œuvre des projets sur les plans technique, administratif et financier et dans le respect du planning et des objectifs de qualité qui vous seront fixés.

Réaliser ou piloter les études préalables et pré-opérationnelles

- contribuer à la définition de la programmation des projets urbains en lien avec les autres directions ;
- étudier la faisabilité des projets, proposer des scénarii d'aménagement, montages opérationnels, enveloppes budgétaires et calendriers de réalisation ;
- réaliser les études (techniques, règlementaires, foncières, etc.) amont nécessaires aux opérations ;
- suivre les évolutions législatives et réglementaires ;
- préparer et animer les instances de suivi des dossiers et apporter les éléments d'aide à la décision aux élus.

Mettre en œuvre les opérations d'aménagement et de renouvellement urbain

- planifier les étapes et les ressources d'un projet ou d'une opération et assurer les conditions de leur mise en œuvre ;
- conduire les démarches de consultation des prestataires (rédaction des cahiers des charges, gestion des consultations, passations de marchés) ;
- piloter les études nécessaires à la réalisation des projets, en interfaces avec les différentes parties prenantes et partenaires,
- élaborer ou piloter les dossiers administratifs opérationnels, juridiques et techniques ;
- mettre en place et animer la concertation avec les habitants ;

- assurer le suivi des projets jusqu'à réception des travaux : coordonner, suivre et contrôler l'exécution des travaux, en veillant au respect du projet initial et à l'enveloppe budgétaire ;
- garantir la qualité des opérations d'aménagement.

Accompagner les projets d'opérateurs :

- participer au choix des opérateurs ou promoteurs ;
- collaborer aux échanges avec l'opérateur : définition du programme, négociation, notamment ;
- veiller à la qualité urbaine des projets et au respect des règles d'urbanisme en vigueur ;
- assurer le suivi de l'opérateur retenu jusqu'à la réalisation du programme, en lien avec les autres directions de la collectivité ;
- participer à la mise en place d'outils pour faciliter les échanges avec les opérateurs.

FORMATION / EXPERIENCE

Savoir et savoir-faire :

- maîtrise du montage des opérations d'aménagement et de constructions ;
- maîtrise du cadre législatif et réglementaire de l'urbanisme et de l'aménagement urbain ;
- connaissances en VRD et construction ;
- maîtrise des acteurs et du fonctionnement des collectivités territoriales ;
- maîtrise des outils informatiques et bureautiques.

Savoir-être :

- curiosité, dynamisme, autonomie, esprit d'initiative et force de propositions ;
- appétence pour le travail en équipe et en transversalité, aisance relationnelle ;
- capacité à gérer parallèlement des projets diversifiés ;
- capacité à animer des groupes et conduire des réunions ;
- qualités rédactionnelles et facilité d'expression écrite et orale ;
- rigueur, sens de l'organisation, réactivité, adaptabilité et discrétion.

TYPE DE FORMATIONS / EXPERIENCE : Titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5 en urbanisme / aménagement. Vous bénéficiez d'une première expérience de gestion de projets urbains.

AVANTAGES :

Télétravail selon conditions fixées dans la charte, compte épargne temps, CNAS, participation employeur pour contrat complémentaire et prévoyance

POSTE À POURVOIR DANS LES MEILLEURS DELAIS

Les candidatures (lettre, C.V) sont à adresser le plus tôt possible par courrier à:

Monsieur le Président
Territoires vendômois
Direction des Ressources Humaines
Hôtel de Ville – BP 20107

ou par mail : drh-recrutement@catv41.fr